

Séance d'information sur les indications géographiques

Genève, 22 novembre 2022

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

Document établi par le Secrétariat

COURAGE KOMLA BESAH-ADANU



Courage Komla Besah-Adanu est chercheur, spécialiste de la propriété intellectuelle et consultant en matière de développement des indications géographiques et des marques collectives. Il contribue à identifier et à développer des produits alimentaires et non alimentaires susceptibles de bénéficier d'une protection en tant qu'indications géographiques, avec l'appui de l'Office de propriété industrielle du Ghana (GHIPO).

Il est chercheur dans le domaine de la propriété intellectuelle et professeur invité dans le cadre du programme de Master en propriété intellectuelle du Département de l'agriculture et de l'ingénierie des biosystèmes à l'Université des sciences et des technologies Kwame Nkrumah au Ghana.

M. Besah-Adanu assure actuellement une assistance technique visant à identifier et à développer des produits qui pourraient être protégés par une indication géographique en Afrique auprès de plus de 22 États membres de l'ARIPO dans le cadre du projet Europe-Afrique en matière de propriété intellectuelle (AfrIPI). Il s'occupe actuellement du développement du Kente ghanéen (un textile de qualité tissé à la main) en tant qu'indication géographique protégée, dans le cadre du projet OMPI-GHIPO en matière de protection de l'indication géographique Kente.

En tant que consultant auprès du GHIPO, M. Besah-Adanu a contribué au développement de plusieurs produits protégés par une indication géographique au Ghana et est également membre de la délégation ghanéenne participant aux négociations en cours consacrées au Protocole relatif aux droits de propriété intellectuelle pour la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA).

MARIJA BOŽIĆ



Marija Božić est directrice adjointe du Secteur des signes distinctifs de l'Office de propriété intellectuelle de la République de Serbie, qui comprend le Département des marques et le Groupe des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.

Elle a travaillé à l'Office de propriété intellectuelle de la République de Serbie depuis 1997, d'abord en tant qu'examinatrice des demandes d'enregistrement de marques, puis en tant que responsable du Département des marques internationales.

Elle est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Belgrade et, après un stage au premier tribunal de commune de Belgrade, elle a passé l'examen du barreau en 1995.

IRENE CALBOLI



Irene Calboli est professeure de droit à la faculté de droit de l'Université A&M du Texas, chercheuse à la faculté de droit de l'Université de Genève, professeure invitée à l'Université des sciences sociales de Singapour, maître de recherche à la faculté de droit de Melbourne et membre émérite de la faculté de droit et d'économie de l'Université royale du Cambodge.

Ses travaux de recherche actuels portent principalement sur les marques, les indications géographiques et les recoupements entre propriété intellectuelle et commerce international.

Mme Calboli est membre du Comité de rédaction du *Queen Mary Journal of Intellectual Property*, du *Journal of Intellectual Property Law and Practice* (Oxford) et des *WIPO-WTO Colloquium Papers* publiés conjointement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce. Membre élue de l'American Law Institute et membre associée de l'Académie de droit de Singapour, Mme Calboli siège actuellement au Conseil de l'Association de droit international (antenne de Singapour), au Conseil d'administration de la European Policy for Intellectual Property Law Association et au Comité en matière de législation et de réglementation de l'Association internationale pour les marques. Elle est la présidente sortante de la section du droit de l'art de l'Association of American Law Schools (AALS) et siège actuellement aux comités exécutifs des sections du droit de l'art et du droit comparé de l'AALS. Mme Calboli a occupé un poste de professeure invitée dans plusieurs universités en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et est actuellement titulaire d'une bourse au titre du programme Fulbright Specialist.

Elle est diplômée de l'Université de Bologne, de la London School of Economics and Political Science et de l'Université Queen Mary de Londres et a fait un stage au cabinet du président de la Cour de justice des Communautés européennes, le juge Mancini.

Mme Calboli est coautrice des publications suivantes : *Geographical Indications at the Crossroads of Trade, Development, and Culture* (Cambridge University Press, 2017, avec Ng-Loy W.L., coautrice); *Exhausting Intellectual Property Rights: A comparative Law and Policy Analysis* (Cambridge University Press, 2018, avec S. Ghosh, coauteur); *The Protection of Non Traditional Trademarks: Critical Perspectives* (Oxford University Press, 2018, avec M. Senftleben, coauteur); et *The Cambridge Handbook of International and Comparative Trademark Law* (Cambridge University Press, 2020, avec Jane C. Ginsburg, coautrice).

SUELEN CARLS



Suelen Carls, ressortissante du Brésil, travaille en tant que maître de conférence en droit de la propriété intellectuelle à l'Université de Bournemouth au Royaume-Uni. Elle est également chargée de recherche associée à l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence en Allemagne et professeure invitée à l'Université de Marília (Unimar) au Brésil, où elle encadre des étudiants de Master et des doctorants.

Elle est également formatrice à l'Académie de l'OMPI, où elle dispense le cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et la formation spécialisée à distance sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

Mme Carls participe en outre à différentes activités bénévoles. Elle est membre fondatrice du réseau de coopération pour le renforcement des indications géographiques établi en 2014 dans l'État de Santa Catarina et coordonnatrice universitaire de l'Atelier de l'État de Santa Catarina sur les indications géographiques, qui se tient chaque année depuis 2012.

Mme Carls est docteure en droit diplômée de l'Université fédérale de Santa Catarina. Elle a réalisé une partie de ses travaux de doctorat à l'Université d'Oxford. Elle est également titulaire d'une licence de droit et d'un Master en développement régional de l'Université régionale de Blumenau.

DEV S. GANGJEE

M. Gangjee est professeur à la faculté de droit et directeur du Centre de recherche en propriété intellectuelle de l'Université d'Oxford. Ses travaux de recherche portent sur la propriété intellectuelle, en particulier sur les marques et l'image de marque, les indications géographiques et le droit d'auteur.

Il est l'auteur de *Relocating the Law of Geographical Indications* (2012) et a dirigé l'élaboration d'un manuel de recherche sur la propriété intellectuelle et les indications géographiques (*Research Handbook on Intellectual Property and Geographical Indications* (2016)). Parmi ses autres sujets de recherche figurent l'histoire et l'économie politique de la propriété intellectuelle, l'innovation collective et ouverte et l'importance de l'enregistrement des actifs incorporels.

M. Gangjee a exercé des fonctions consultatives auprès de gouvernements nationaux, de cabinets juridiques, d'organisations internationales et de la Commission européenne concernant des questions de propriété intellectuelle.

CLAUDIA MARTÍNEZ FELIX

Claudia Martinez Felix est directrice adjointe de l'unité C4 "Intangible Economy" de la DG GROW à la Commission européenne. Son service est chargé de la gestion, de l'élaboration et de la mise en application d'un cadre législatif fort en matière de propriété intellectuelle.

Mme Martinez Felix dirige les travaux relatifs au nouveau projet de l'Union européenne en matière d'indications géographiques portant sur les produits artisanaux et industriels. En outre, son service est chargé de l'élaboration d'une politique européenne forte en matière de lutte contre la contrefaçon et est responsable de la mise en œuvre de politiques concrètes qui encouragent l'innovation et un meilleur accès des petites et moyennes entreprises aux droits de propriété intellectuelle, ainsi qu'une meilleure gestion et application de ces droits, dans le but de transformer les actifs incorporels en résultats concrets, tout comme dans l'optique d'une reprise économique forte.

Avant cela, Mme Martinez Felix a occupé différents postes au sein de la Commission, en tant que directrice adjointe de l'Unité du marché unique et du libre-échange, ainsi qu'en tant que juriste spécialiste des questions en lien avec les services et en matière de concurrence. Mme Martinez Felix a également travaillé en tant que consultante auprès du Parlement européen. Elle est aussi avocate spécialiste de la législation européenne au Collège d'Europe à Bruges.

NANCY OMELKO

Nancy Omelko est actuellement conseillère principale pour les politiques relatives aux marques internationales au Bureau de la politique et des affaires internationales de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et dirige une équipe de neuf avocats spécialistes de la législation relative aux marques internationales et nationales et des indications géographiques. Mme Omelko est responsable des indications géographiques pour toutes les régions au niveau mondial.

Elle a également travaillé en tant qu'attachée chargée de la propriété intellectuelle à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève (Suisse). Mme Omelko a pris part aux débats bilatéraux et multilatéraux concernant

l'Asie du Sud, l'Europe, l'Eurasie, l'Afrique subsaharienne, la Chine, l'Océanie et la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Elle participe aux réunions du World Wine Trade Group, de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Au cours de son mandat à l'USPTO, elle a également occupé les fonctions d'avocate spécialiste des décisions interlocutoires auprès de la Commission des audiences et recours en matière de marques, d'administratrice des requêtes auprès du Bureau du commissaire des marques, et, en tant qu'examinatrice spécialisée dans les marques de certification, elle vérifiait les demandes de marques de service.

[Fin du document]